



Gérer simplement son exploitation au bénéfice forfaitaire

Cette formation répond au besoin des viticulteurs qui n'ont pas l'obligation de tenir une comptabilité mais souhaitent quand même disposer d'un outil de gestion qui leur permet d'apprécier la rentabilité de leur exploitation, leur capacité de remboursement ou leur capacité d'investissement.

Objectifs

Acquérir les méthodes et les outils de bases de la gestion pour une meilleure lisibilité de son exploitation

Contenu

- La différenciation entre recettes et dépenses de l'exploitation et celles du domaine privé
- Méthode de classement
- Méthode d'enregistrement
- Analyse des principaux résultats économiques

Méthodes et pédagogie

- Exposé
- Travaux pratiques
- Simulation sur tableur



Durée
1 jour



Dates
Décembre 2012



Lieu
Vidauban



Public concerné
Viticulteurs imposés au bénéfice forfaitaire



Intervenants
Franck FOURMENT
Conseiller de Gestion CA83



Frais pédagogiques
Contributeurs VIVEA (Agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires) : *pris en charge*

Autre public : 98,00 €



Frais de repas
à la charge des participants

Responsable du stage
Cécile BRUNO
04.94.12.32.82 - cecile.bruno@var.chambagri.fr

Bulletin d'inscription à la formation Gérer simplement son exploitation au bénéfice réel

Nom : Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Tél. : Fax :

Email

● **0 euros si je suis :**

- exploitant agricole, cotisant solidaire, conjoint collaborateur participant aux travaux, aide familial
 entrepreneurs du paysage relevant de la MSA

● **98 euros si je suis :**

- salariés
 autres publics :

M'inscrit à la formation « Gérer son exploitation au bénéfice forfaitaire »

Décembre 2012

Je joins mon règlement de À l'ordre de l'Agent Comptable et je le retourne à
Chambre d'Agriculture du Var
Service Formation-Installation
727, avenue Alfred Décugis
83400 Hyères
Tél : 04 94 12 32 82
Fax : 04 94 12 32 80
Email : formation@var.chambagri.fr

Signature,